



Le Tannayroli

Juillet 2008

No 19

Editorial



Hermann Tschopp
Syndic

Chers Tannayroli,
C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'été pour vous parler du bouclage des comptes 2007 qui vient d'être entériné par le Conseil en date du 23 juin 2008, et du résultat de l'enquête au sujet d'un rapprochement des communes de Terre Sainte.

Comptes 2007

Le plaisir est d'autant plus grand que les comptes présentent un bénéfice de **1'719'835.66 CHF** par rapport à une perte budgétée (chiffre corrigé) de 249'350 CHF. Après amortissements, attributions et prélèvements sur fonds de réserve, le bouclage final fait ressortir un bénéfice de 9'319.62 CHF.

Les charges ont été bien maîtrisées. Elles sont inférieures de 0.4 % par rapport au budget, soit 36'616.23 CHF ; ceci malgré une provision de 150'000 CHF en prévision d'une hausse de la facture du Canton relative à la péréquation.

Les revenus, grâce notamment aux impôts, ont augmenté de 1'932'569.43 CHF, ceci après déduction d'une provision de 823'431 CHF pour des impôts faisant part d'un litige et que nous ne touchons probablement jamais. De plus, une grande partie de la hausse des impôts provient encore du rattrapage des années 2005 et 2006. En revanche, les impôts aléatoires ont correspondu aux prévisions budgétaires.

Le 1er Août : rendez-vous à Mies

Afin de célébrer ensemble la Fête nationale, les habitants de Mies et de Tannay se donnent rendez-vous une année sur l'autre dans l'un des deux villages. Pour ce 1^{er} août 2008, c'est à la plage de Mies qu'aura lieu la manifestation, avec la traditionnelle partie officielle et le discours de Madame Catherine Labouchère, députée au Grand Conseil. Animée par la Lyre musicale de St.-Genis-Challex, la soirée se terminera par le bal tout aussi traditionnel.

Boissons et restauration sont prévues sur place. Un peu auparavant, à 18h, un apéritif sera offert à la population sur la place de la poste, avant que ne se forme un cortège qui se rendra à la plage.

J'ajoute que les finances de la Commune sont saines. En effet, le compte de fonctionnement et la marge d'autofinancement étaient positifs depuis 10 ans, à l'exception de l'année 2003. Grâce à l'excellent résultat 2007, l'endettement a pu être réduit de 1'780'000 CHF pour être ramené à 6'380'000 CHF.

Rapprochement des communes de Terre Sainte

Le taux de participation à l'enquête a été de 41.4 % à Tannay, soit légèrement supérieur à la moyenne de la Terre Sainte. Le taux de réponse pour de telles enquêtes se situe normalement entre 10 et 15 %, le taux susmentionné démontre l'intérêt que portent nos électeurs à ce sujet. Le renforcement des collaborations intercommunales est plébiscité par 83 % des personnes ayant répondu et que le type de collaboration remportant le plus d'adeptes, soit 63 %, est celui d'une fusion

Fort de ce constat, la Municipalité a pris la décision de continuer les démarches ensemble avec les autres communes.

Je vous tiendrai régulièrement au courant des futurs développements de ce sujet.

Conclusion

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous un bel été, avec de nombreuses soirées chaudes permettant de profiter de grillades et de la vie en plein air.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Editorial</i>	1
<i>Le 1er août à Mies</i>	1
<i>Poème</i>	2
<i>Souvenir</i>	2
<i>La traversée du village</i>	3
<i>Le point sur les Ecoles</i>	4-5
<i>Nouvelles des temps passés</i>	6
<i>Police Intercommunale</i>	7
<i>Nouveau règlement de police pour la Terre Sainte</i>	7
<i>Dis-moi, comment on fait du pain?</i>	8
<i>Fête des enfants</i>	9
<i>La commission culturelle</i>	10-11
<i>Un grand concert à Tannay</i>	11
<i>Fête du Jazz à Tannay</i>	11
<i>Un avant-goût du concert</i>	12
<i>Gestion des déchets</i>	13
<i>Le CDISTS recrute</i>	13
<i>Nouvelle signalisation à la route de St-Cergue</i>	14
<i>Conférence de Bertrand Piccard</i>	14
<i>L'aménagement du territoire et nous</i>	15
<i>Conseil communal</i>	16
<i>Abonnement CFF</i>	16
<i>Site Internet de Tannay</i>	16
<i>Naissances & Mariages</i>	16

Il y a bientôt un an, le poète de Tannay Henri Rapin nous quittait et avec lui une certaine idée de la poésie et de l'amour de la nature. Nous avons décidé que le Tannayroli se devait de témoigner de cette affection qu'Henri avait pour le sens du verbe et du choix des mots en continuant de distiller cet amour de la langue française par de subtils essais qui ponctueront les éditions à venir.

Le Lac



Henri Rapin

J'aime me promener quand naît le jour riant
Sur les rives du lac avec un peu de brume
Quand s'éteint dans le ciel l'étoile d'Orient
Et voir mourir les flots sans bruit et sans écume.

D'un manteau de vapeur tu sais t'environner
Par les grands froids d'hiver quand la bise se lève,
Tes rives de festons te feront rayonner
Quand tes flots en glaçons cisèleront la grève.

Au déclin du soleil et pareil au voleur
Combien les amoureux sont venus sur ta rive

Construire l'avenir en parlant du bonheur
Oubliant le bateau partant à la dérive.

Miroir aux cent reflets se mirant dans tes eaux
Le ciel, rives et monts, ainsi que les nuages
Font au creux de tes eaux de superbes tableaux
Que l'on peut admirer un peu à tous les âges
que ta vie est brève.

H. Rapin

Un ami nous a quitté

L'année dernière a été particulièrement cruelle puisqu'elle nous a privé de la présence de plusieurs amis très engagés dans les activités communales et associatives. Il en a été ainsi de Philippe Martin, Tannayroli d'adoption, dont nous évoquons ci-après le souvenir.

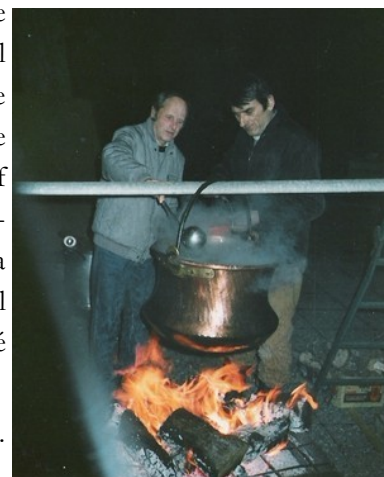


Philippe Martin

Philippe Martin nous a quitté le 20 juin 2007 après une très longue maladie laissant son épouse Mireille et ses fils Patrick et Yannis dans la peine de la perte d'un époux et d'un père attentionné.

Philippe Martin, vaudois d'origine est né à Genève de mère valaisanne. Onésien, il a effectué un apprentissage de mécanicien aux ateliers des Charmilles avant de passer ses examens d'électricien-électronicien aux cours du soir. Passionné d'électronique il rejoint la SIP (Société des Instruments de Physique) et participe activement à différents travaux de recherche de cette société sur le site du CERN. Puis il rejoint la société américaine Le Croy qu'il quittera 18 ans plus tard, déjà atteint dans sa santé. Philippe était un passionné des trains miniatures et était membre du club du même nom dès sa plus tendre enfance.

Arrivé à Tannay en 1973 il habite dans l'ancienne ferme Bavaud et rejoint l'Amicale de Tannay en 1984 dont il deviendra membre du comité. C'est à son initiative que l'on peut savourer la désormais traditionnelle soupe de l'indépendance vaudoise le 24 janvier, car il était attentif à faire vivre notre village chaque fois que l'occasion s'en présentait et pas seulement à durant la fête villageoise. Philippe a été membre tout à tour du Conseil Général, puis du Conseil Communal et a officié comme membre du bureau en qualité de scrutateur durant plus de vingt ans.



P.S.

Une nouvelle traversée de village pour plus de sécurité !

Depuis de nombreuses années, le problème lancinant de la traversée de notre village a préoccupé les différentes Municipalités qui se sont succédées.

Un grand nombre d'études de trafic ainsi que des pointages de vitesse sur les routes de notre village ont été réalisés, ainsi qu'une étude fouillée sur la faisabilité de l'introduction généralisée d'une circulation à 30km/h, laquelle n'a pas été retenue compte tenu des routes trop rectilignes de notre commune.

L'augmentation de la population de notre village, le développement des quartiers des Cerisiers et de la Fin, les attentes des parents face à la dangerosité du trafic, ont précipité la nécessité d'entreprendre un changement drastique de la traversée de notre village et, parallèlement, de détourner le 35 à 40% de trafic pendulaire induit par la route de St-Cergue ou par la route Suisse.

Fort des différentes études énoncées ci-dessus, la Municipalité a mandaté le bureau Herter & Wiesmann en collaboration avec le bureau Gillig, lesquels ont planché sur un nouvel aménagement de notre village, en intégrant les vestiaires du football, qui seront démolis créant ainsi un nouvel espace villageois et un nouvel espace de détente au profit des habitants.

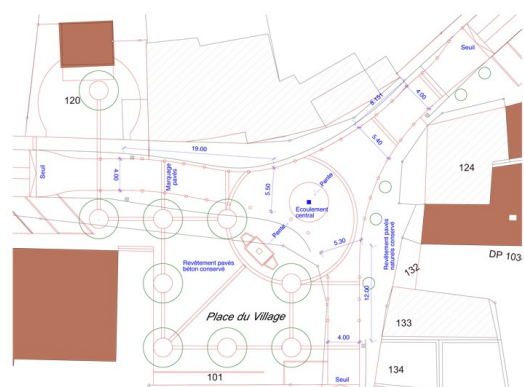
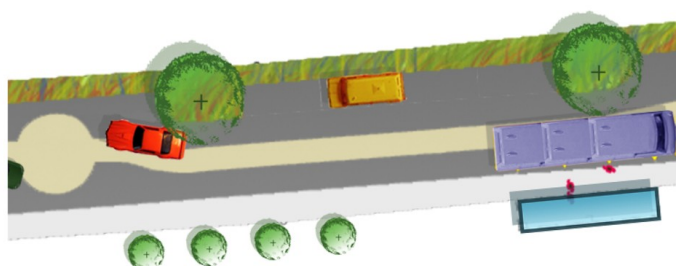
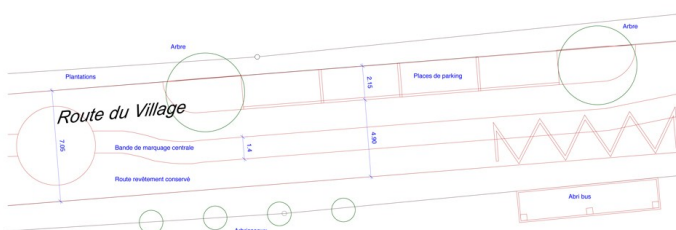
Parallèlement, une zone limitée à 30km/h sera introduite de part et d'autre du centre du village le centre lui, se voyant bénéficier d'une limite de circulation à 20km/h. Dans la zone du village, le gabarit routier sera diminué afin de respecter ces nouvelles limitations de vitesse. (voir croquis ci-dessous),

Devant la salle communale et devant le terrain de football deux nouveaux abribus seront installés pour les usagers des TPN. La route du village abritera des zones de parking alternées ce, du terrain de football jusqu'au croisement avec le chemin de la Fin.

La Municipalité espère que ces changements importants permettront à notre commune de garder son authenticité tout en privilégiant la sécurité des piétons.



Patrick Simon
Municipal



Fusion ou rapprochement : votre municipal des écoles le vit déjà chaque jour !



Serge Schmidt
Municipal

A l'heure où l'on parle beaucoup de rapprochement entre communes, de fusion même, on a relevé à juste titre qu'en Terre Sainte, la collaboration intercommunale est déjà réalité dans de nombreux domaines. Et c'est en particulier le cas dans le secteur des écoles. Ce qui fait que le soussigné passe ainsi, probablement et compte tenu du nombre de dossiers d'importance, plus de temps avec ses collègues des communes voisines qu'avec ses quatre collègues municipaux ! Gestion commune des UAPE, conseils de direction pour le primaire et le secondaire, transports scolaires, gestion des bâtiments, tout cela se fait lors de nombreuses séances, en plénières ou en commissions, où se réunissent à chaque fois les municipales et municipaux de Terre Sainte en charge des écoles.

Le collège Necker a pris un coup de vieux !

Au nombre des dossiers qui ont largement retenu notre attention, ces derniers mois, il y a l'état du collège Necker, sur le site du Chaucey, à Coppet, collège qui est propriété de cinq communes de Terre Sainte dont celle de Tannay. Ce bâtiment a aujourd'hui une trentaine d'années pour une partie et vingt ans pour l'autre. Or, nous nous sommes aperçus qu'il souffrait d'un certain vieillissement. Afin de savoir précisément ce qu'il en était, nous avons donc mandaté un bureau d'architecture (l'atelier Prénat à Rolle) afin de faire une expertise générale de cette école. Les conclusions de cette expertise ont mis en lumière d'importants problèmes d'infiltration d'eau. L'isolation actuelle de la toiture n'est en effet plus très efficace ce qui pourrait occasionner de sérieux problèmes. On constate déjà une perte sensible de la capacité d'isolation, des secteurs de la toiture gorgés d'eau ainsi que, du fait du cycle gel-dégel, un risque de dégradation rapide.

Vu l'urgence d'intervenir, nous avons donc proposé au Conseil intercommunal de l'AIPP – qui l'a accepté – de faire rapidement, cet été, des travaux d'assainissement de la toiture. Le Conseil intercommunal qui s'est réuni le 3 juin a donc voté à cet effet un crédit de 230.000.- CHF. Ces travaux se font durant les vacances scolaires afin de ne pas perturber les cours. Dans la foulée, nous avons également demandé au même architecte de procéder à une seconde phase de son expertise afin de voir quelles améliorations on pourrait apporter au bâtiment en matière d'isolation thermique et d'utilisation d'énergies renouvelables. Ajoutons, bien qu'il semble, à première vue, n'y avoir pas de problème d'amiante à Necker, qu'il nous a semblé judicieux de commander également une série de sondages sur le site afin d'en être certain.

Une nouvelle directrice pour nos UAPE !

L'accueil des enfants en dehors des heures de cours est une autre importante préoccupation de votre municipal des écoles. En Terre Sainte, sept structures, dont une à Tannay, sont ouvertes du matin au soir à cet effet. Elles accueillent tout au long de l'année plus de cinq cents enfants encadrés par des professionnels de la petite enfance. Ces UAPE ne dépendent pas, comme on le croit parfois, de la Direction des écoles. C'est le comité de l'AIPP, dont le soussigné est le vice-président, qui gère ces UAPE et qui est de ce fait l'employeur d'une trentaine d'éducatrices et d'aides-éducatrices.

Au premier trimestre de cette année, le comité a procédé à l'engagement d'une nouvelle directrice qui tient déjà la barre avec compétence, motivation, écoute et autorité. Il s'agit de Madame Sylvie Jotterand qui est au bénéfice d'une formation en éducation de la petite enfance ainsi qu'en gestion d'équipe. Madame Jotterand était auparavant directrice de la crèche-garderie La Barcarolle, à Rolle. Grâce à elle et après une vacance de près de dix mois à laquelle il a dû palier, le Comité peut à nouveau prendre un peu de distance et se concentrer sur les dossiers d'importance.



Sylvie Jotterand
Directrice des UAPE

Les tarifs en sont un. Jusqu'ici, l'accueil du matin était gratuit. Mais vu les coûts salariaux que cela entraînait, nous avons décidé de faire payer cette tranche dès la rentrée d'automne. A raison de 6 CHF. Cela a suscité quelques réactions de parents (dont un journal s'est fait l'écho) qui trouvent que dans l'ensemble nos tarifs sont trop élevés. A ceux-là, nous répondons que nos tarifs sont basés sur le coût réel de nos prestations et que les postes « salaires » y comptent pour beaucoup. Il faut savoir qu'en quelques années et pour le bien de nos enfants, nos UAPE ont changé. De plus ou moins bénévoles qu'elles étaient auparavant, les éducatrices et éducateurs qui encadrent nos enfants sont aujourd'hui des professionnels qui ont une formation adéquate et qui développent au sein de nos unités un vrai projet pédagogique. Cela a un coût que nos communes assument d'ailleurs pour une part substantielle, ce qui diminue d'autant la part des parents.

A noter encore que dès le mois de janvier prochain, en application de la LAJE, la loi sur l'accueil de jours des enfants, qui a été votée en 2006 par le Grand Conseil, les communes de Terre Sainte se constitueront en réseau. L'une des conséquences de cette loi, c'est que les tarifs seront alors fixés en fonction des revenus des parents, avec pour corollaire que les gros revenus paieront un peu plus que les petits revenus. A ce sujet, une information détaillée sera remise aux parents à la prochaine rentrée.

Six nouvelles classes pour le Secondaire

L'activité du municipal des écoles s'exerce également pour le Secondaire, dans le cadre du comité directeur du collège des Rojalets et ARSCO SA. Là aussi les bâtiments ont occupé une large place. La Direction du Secondaire nous avait en effet informés qu'elle avait au Chaucey un besoin urgent de nouvelles classes. Nous avons donc décidé de faire construire pour la rentrée d'automne de cette année six nouvelles classes, en structures « Batineg », à 400.000.-CHF chacune. Ces nouveaux éléments ont pris place sur la salle de gymnastique dont il a fallu consolider le plafond. Les travaux ont commencé ce printemps et la livraison, mobilier compris, est prévue pour le 15 août.



Notre comité a par contre renoncé, pour l'instant, à construire, toujours sur le site du Chaucey (où se retrouvent chaque jour quelques 360 élèves), un restaurant scolaire qui pourrait décharger celui des Rojalets. Au vu d'un premier projet, il nous a semblé en effet que cela coûterait fort cher et qu'il convenait d'analyser à nouveau la question. D'autant qu'une opportunité pourrait se présenter à moyen terme avec la possible construction par la commune de Coppet d'une salle multi-fonctions qui serait située non loin de là.

A retenir encore que des travaux d'aménagement de la salle d'économie familiale ont été entrepris en début d'année. Cette salle sert aux cours de cuisine qui sont donnés là, aux garçons comme aux filles. La dépense pour le changement des blocs de cuisines des élèves s'est élevée à près de 60.000.-CHF

Quand l'école de Tannay prend feu !

Un vendredi de fin juin, en début d'après-midi, les enfants de l'école de Tannay ont peut-être eu une petite angoisse lorsque l'un d'entre eux a informé son maître, en plein cours, qu'un incendie s'était déclaré dans le bâtiment. L'alerte fut aussitôt donnée et répercutée dans les autres classes et les pompiers furent immédiatement informés. C'est alors rapidement mais dans le calme et la discipline que les élèves quittèrent le bâtiment pour se rendre, comme la consigne leurs en faisait obligation, dans la cour du château. Après que les enseignants eurent fait l'appel afin d'être sûrs que nul ne manquait à bord, tout le monde regagna tranquillement l'école puisqu'en fait il ne s'agissait que d'un exercice !

Comme les municipaux présents sur place, Jacques Kaltenrieder et Serge Schmidt, ont pu s'en rendre compte, le bilan s'est avéré tout à fait positif, dans la mesure où les consignes qui avaient été données aux enseignants ont été parfaitement appliquées. Afin d'améliorer encore les choses, la Municipalité a toutefois décidé d'installer une alarme sonore aux deux étages du bâtiment (ce qui permettra de gagner quelques précieuses minutes) et de faire également l'achat de plusieurs couvertures anti-feu afin d'intervenir en cas de début de petits incendies, avant même l'arrivée des pompiers.



Nouvelles des temps passés

Une fois encore, nous ouvrons ensemble le grand « Livre d'or » de la commune. Cette chronique des événements qui marquèrent la vie de notre village de 1536 à nos jours est une inestimable source de renseignements sur ce que fut la vie à Tannay aux siècles passés. Ce livre, composé en fait de trois imposants volumes, est le fruit d'un gros travail de recherche entrepris il y a quelque temps déjà par John Plojoux, Ami Semoroz, René Olivet et Henri Rapin.

Nous en reprenons aujourd'hui la lecture à partir de l'année 1773.

1773

Trois « barquées » de pierres de Meillerie sont déposées sous Tannay par le batelier Regard, d'Hermance, pour la construction du canal et du pont du Tory.

6 mars 1773

La commune de Tannay transige avec Commugny au sujet des « tailles » d'une pièce de terre appartenant à Adam Goncernt, bourgeois de Tannay et dont les limites étaient douteuses. Commugny prétendait recevoir seule les dites « tailles », mais par suite de transaction, les deux communes convinrent de percevoir celles-ci par moitié.

Des individus inconnus commettent des dégâts nocturnes à Tannay (archives du château de Coppet)

Dimanche 13 novembre 1774

Un gros scandale se produit au cabaret de Tannay, soit une dispute et bataille à l'occasion des fiançailles de la veuve Briard : trois bourgeois de Coppet mettent à mal un habitant de Founex, malgré l'intervention de l'Assesseur Decré. Il fallut aller chercher le « commis d'arme » Amy Delor, assisté de trois fusilliers, pour arrêter la bataille. (Registre du Vénérable Consistoire)

1^{er} août 1775

Réception à la bourgeoisie de Sieur David Augustin Bourgue, maître orfèvre et natif de la Ville et République de Genève, pour le prix de cinquante écus blancs et un sceau. Commentaire des auteurs : « Cette bourgeoisie causera à la commune des frais, des difficultés et des ennuis qui dureront plus d'un siècle » !

18 décembre 1775

Devant l'honorable commune de Tannay, assemblée en corps, s'est présenté l'honnête Abraham Semeroz, des Cullayes, pour être reçu et admis au nombre des bourgeois du dit Tannay et pour jouir, lui et les siens, des privilèges de droit, en supportant les charges de même. La dite réception est faite pour le prix de cent vingt écus blancs.

30 janvier 1777

Les Sieurs Jean-François Vilain et Jean-Jacques Ducoster n'ayant pas remplis leurs engagements au sujet des travaux concernant le pont du Tory, à eux adjugés par convention du 8 avril 1773, sont sommés et contraints par « voye de droit » d'avoir à terminer leurs travaux. (Registre communal)

1777

Tannay se joint aux communes de la Baronnie pour maintenir leurs droits concernant les boucheries que la ville de Coppet voudrait s'octroyer à elle seule.

5 février 1778

On projette d'établir un four communal, mais cette décision ne semble pas avoir eu de suite.

18 mai 1778

Par ordre de la commune de Tannay, il est défendu à toutes personnes de laver aucun linge, habit, herbe, chair, tripe, poisson ni autres immondicités dans le grand auge servant pour abreuver le bétail. (Registre communal)

CHRONIQUE
CHARMANTE DES
TEMPS ANCIENS,
LES PETITS ET
GRANDS
ÉVÉNEMENTS QUI
ONT MARQUÉ LA
VIE DE NOTRE
COMMUNE



Nouvelles des temps passés—suite

24 janvier 1781

La commune vend une parcelle de terrain aux Tattes Gaie à la commune de Mies pour établir un meilleur chemin de Mies au Pays de Gex.

29 mars 1781

Vu les scandales qui se commettent dans les auberges de la Baronnie pendant le service divin, la Vénérable Chambre du Consistoire ordonne qu'on fasse des rondes. Le Sieur Lieutenant Olivier, de Mies, sera chargé de faire la ronde pour Tannay et l'Assesseur D. Decré, de Tannay, ira à Mies.

3 mai 1781

La commune ayant posé les tuyaux de sa fontaine dans les propriétés des Sieurs Goncernt et Vilain, ceux-ci réclament. Une transaction intervient.

28 juin 1781

L'Assesseur D. Decré ayant voulu voir se qui se passait au cabaret de Tannay après neuf heure et demi du soir, est saisi par les cheveux, terrassé et frappé, sans recevoir aucun secours du cabaretier Moinat et des personnes présentes. (Registre du Vénérable Consistoire)

18 janvier 1782

Un mandat « baillival » est adressé à la commune pour qu'elle ne reçoive plus de « communiers » et habitants sans la permission du Baron de Coppet. Elle devra en outre lui signaler le jour de ses assemblées, afin que le châtelain puisse y assister.

La police Intercommunale

Depuis le 1er janvier 2008, le sergent major Thierry Spack officie comme chef de poste à Coppet, fort du mandat de partenariat signé par les 9 communes de Terre Sainte avec la police cantonale.

L'effectif actuel, fort de 6 hommes s'appuie sur les effectifs du poste de Bursins pour la surveillance des communes. Les tâches confiées et voulues par les autorités de Terre Sainte sont spécialement la surveillance et la protection des biens et des personnes. Vous avez pu remarquer notre police en ce mois de juin passé, Eurofoot oblige! Nous espérons que leur action sera dissuasive et permettra de créer un climat sympathique dans notre région en augmentant la sécurité

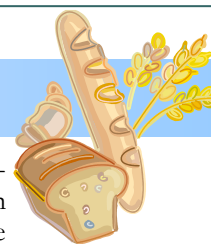


Patrick Simon
Municipal

Un nouveau règlement de police pour...la Terre Sainte !

Le rapprochement des commune de Terre Sainte a mis en lumière un certain nombre d'anomalies relatives à nos différents règlements, notamment, celui de police. Les municipaux de police, sous la houlette de Jean-Claude Trotti de Coppet a nommé une commission ad hoc chargée d'inventorier les différences entre les différents règlements en vigueur et de proposer un règlement unifié appelé à entrer en fonction pour le début 2009. A Tannay, la commission de gestion composée de MM. Maurus Wüst, Bernard Cheseaux, Eric Bolay Jean-Pierre Kaltenrieder et Freddy Rohrer a eu la lourde charge de mettre en exergue toutes les petites différences (*et il y en a...*) de notre règlement communal. Gageons que ce nouveau règlement répondra à l'attente de nos habitants et un grand merci aux membres de la commission qui n'ont pas ménagé leur peines.

Dis-moi...comment on fait du pain?



Patrick Simon
Municipal

A l'initiative de Madame Anne Nganguieu, classe de 1^{ère} année s'est rendue le 23 avril dernier chez notre boulanger, Monsieur Negjat Cocaj, afin de se rendre compte que le pain avant de s'acheter, se fait avec de l'eau, de la farine, du beurre et...surtout avec amour, compétence et respect.

Ils ont ainsi passé le plus clair de leur matinée à pétrir la pâte de leurs petites mains et à décorer leur petit pain préparé, sous les conseils avisés du maître de céans, lequel leur avait préparé un petit pain « de derrière les fagots » de ceux que vous ne trouvez pas habituellement dans votre boulangerie ainsi qu'un thé froid et la possibilité de goûter à plein de choses sans encourir de reproches liés au péché de gourmandise...

La classe de 1^{ère} année de Madame Anne Nganguieu au « laboratoire »

« Un sourire pour la photo! »



On passe le pain au beurre pour une meilleure couleur et puis on « figole » à coup de ciseau...et on n'en perd pas une miette



Et maintenant au four !





Une bien jolie fête des enfants !



C'est plus d'une trentaine d'enfants qui ont répondu, dimanche 6 juillet, à l'appel de la Commission culturelle qui organisait pour eux un après-midi d'heureuse détente, dans le cadre de la Fête du village de l'Amicale. Partis de la cour du château en mini-cortège, les enfants se sont rendus à la grande salle où, toques de chef-pâtissier sur la tête, ils ont confectionné des truffes et des pralinées avec l'aide des artisans chocolatiers de la Confiserie de la Fontaine à Coppet. Une mystérieuse fontaine au chocolat a également retenu l'attention des

petits et des grands. A relever qu'il n'était pas interdit de goûter aux produits ainsi préparés et que les enfants ne s'en sont pas privés.

La deuxième partie de cet après-midi était consacrée au spectacle de théâtre et de marionnettes que donnait, au foyer, la compagnie « Jour de rêve ». Poésie, humour et tendresse alternaient pour le plus grand plaisir de ce jeune public particulièrement attentif. Et le tout s'est terminé, dans la joie, par des jeux et des danses.



A chacun son tour pour la séance de grimage...

Le chocolat réunissait ce jour là petits et grands !



Dis...je peux goûter?

La Commission Culturelle



La commission culturelle
(de gauche à droite)

Serge Schmidt, Françoise de Courten,
Pierre-Alain Jacquinod, Anne Luthi-Richard,
Xavier Bocquillon—

Manquent Mmes Eva Keller et Caroline Sugar

Les membres de la commission culturelle : Serge Schmidt Municipal, Xavier Boquillon, Françoise de Courten, Jean-Louis Jacquinod, Eva Keller, Anne Luthi-Richard, conseillères et conseillers communaux, avec l'aide de Martine Jacquinod notre artiste en affiches et de Caroline Sugar, bénévole, se réunissent une fois par mois pour organiser diverses manifestations. En dehors de nos séances il y a tout un affairement de fourmis : moult mises au point, mails, fax, dessins d'affiches, coups de fil, déplacements, rencontres et rendez-vous, mises en place, éclairages, sonos, matériel, poses d'affiches, rappels, accords entre les participants, contacts multiples, décorations etc. etc. pour que tout marche bien.

Cette année a commencé avec une

Exposition de peinture de Mme Sacchetto du 3 au 19 avril

C'était la troisième exposition réservée aux artistes de la commune. Rose Marie Sacchetto a exposé au château de Tannay des aquarelles, des huiles et des sanguines. Cette exposition a commencé avec un vernissage fort apprécié, s'est poursuivie et terminée avec un accueil chaleureux et dans l'amitié. Elle a rencontré un immense succès.

Fête des enfants

Le dimanche 6 juillet, dans le cadre de la Fête de Tannay organisée par l'Amicale des pompiers, la commission culturelle a offert une fête gratuite aux enfants de 5 à 12 ans, un moment qui leur a été réservé pour que leurs parents puissent profiter de la fête de leur côté. (voir page 9)

Concert de musique classique avec le quatuor Terpsycordes, samedi 26 juillet à 20h30

Ce concert aura lieu à l'extérieur dans le cadre enchanteur et romantique de la cour du château de Tannay. En cas de mauvais temps, le concert se donnera dans la très belle salle communale dont l'acoustique est excellente.

Girolamo Bottiglieri, violon, Raya Raytcheva, violon, Caroline Haas, alto et François Grin, violoncelle en sont les interprètes. Ils ont été lauréats de différents concours et ont remportés des prix de virtuosité. Ils joueront : de **Joseph Haydn** (1732-1809) le Quatuor en si bémol majeur op.76 n. 4 « *Lever de soleil* » de **Felix Mendelssohn-Bartholdy** (1809-1847) *Andante et Scherzo*, op.81 et de **Franz Schubert** (1797-1828) le Quatuor n.13 en la mineur, D804 « *Rosamunde* » (1824)

Les billets sont en vente au bureau communal et à l'entrée du concert : Adultes 20 CHF, Jeunes et AVS 15 CHF. (voir également page 11 & 12).

Exposition d'octobre

Monsieur Dermancy, artiste de Tannay, exposera ses œuvres de peinture au château. Un vernissage aura lieu le jeudi 23 octobre et l'exposition prendra fin le 8 novembre

Spectacle de M. Jean-Pierre Renggli le 7 novembre.

M.Renggli, ancien habitant de Tannay, a une passion pour les chansons de Jacques Brel. Il chante les chansons de ce compositeur dont on fête le 30^e anniversaire de la mort, accompagné à l'accordéon par M Philippe Berthoud avec une mise en scène de Gérard Demierre.

Avec le concours de M. Baffo, traiteur à Gland ils proposent avec leur spectacle un menu « Moules-Frites ».

Concert de Noël par l'ensemble Evir, le dimanche 7 décembre à 17h00.

L'ensemble vocal et instrumental de Rolle, ensemble renommé, comportant de nombreux chanteurs et un orchestre de qualité, se produira à Tannay avec un répertoire typiquement de Noël.





La Commission Culturelle—Suite

L'ensemble Evir, le dernier week-end de juin 2009.

L'ensemble vocale et instrumental de Rolle donnera un concert de musique classique en juin l'année prochaine. Nous aurons l'occasion de vous en parler.

La commission culturelle vous souhaite beaucoup de plaisir avec ces manifestations variées.

Françoise de Courten

GRAND CONCERT CLASSIQUE À TANNAY: le 26 juillet dans la cour du château



© bulp.ch-Patrick Buhler

C'est à un concert classique de toute grande qualité que la Commission culturelle de Tannay vous convie ce prochain samedi 26 juillet, à 20h.30, dans la cour du château. Nous y accueillerons en effet le Quatuor Terpsycordes. Cet ensemble fondé il y a une dizaine d'années à Genève se produit aujourd'hui sur de nombreuses scènes internationales, avec un énorme succès.

Formé de jeunes musiciens en pleine possession de leurs moyens, on le considère comme « l'un des ensembles les plus remarquables de sa génération ». En 2001, il avait obtenu au Concours de Genève un premier prix de virtuosité. Il a poursuivi ensuite sa formation auprès des plus grands, les Quatuors Amadeus, de Budapest, le quatuor

Hagen, etc. Le quatuor Terpsycordes, dont les critiques soulignent la finesse, la recherche esthétique et le goût de la perfection, est aujourd'hui régulièrement invité dans les grands festivals.

Les musiciens que nous aurons le plaisir d'entendre à Tannay ont un très large répertoire qui va du baroque au moderne. Ils ont ainsi créé plusieurs œuvres contemporaines. Ils se produisent d'ailleurs souvent en concert sur deux jeux d'instruments, modernes et d'é-

poque, suivant les œuvres choisies.

A Tannay et tenant compte de l'acoustique de la cour du château, ils interpréteront deux quatuors, l'un de Haydn et l'autre de Schubert ainsi qu'un andante et scherzo de Mendelssonh. Un bar et une petite restauration seront à disposition du public. Et si malheureusement le temps ne convenait pas pour une telle manifestation en plein air, c'est à la grande salle qu'aurait lieu le concert.

Les billets sont en vente à l'administration ainsi qu'à l'entrée

(20 CHF adultes, 15 CHF jeunes et AVS)



Serge Schmidt
Municipal



© bulp.ch-Patrick Buhler

Concert de Jazz « New Orleans » du 22 août



L'Amicale a le plaisir d'offrir chaque année à la population de Terre Sainte un concert de Jazz New Orleans. Des orchestres connus attirent un nombreux public; ils se produisent à ciel ouvert, dans le cadre somptueux de la Cour du Château. Cette année ce sera le Dixieland Bull's Band qui aura la tâche de nous divertir dans la plus fidèle tradition des jazzmen de Louisiane. Entrée libre, buvette, petite restauration.

UN AVANT GOUT DU CONCERT



Françoise de Courten
Conseillère communale

Le Quatuor à cordes.

En musique classique, le **quatuor à cordes** est une formation de musique de chambre composée de deux violons, d'un alto et d'un violoncelle. Le quatuor était tout d'abord composé à l'intention des musiciens amateurs qui les jouaient dans les salons.

Joseph Haydn est considéré comme le père du quatuor à cordes car c'est lui qui a su créer ce genre basé sur l'équilibre de quatre voix indépendantes, égales en importance et dans un total accord. Les instruments se passent en quelque sorte la parole dans une grande homogénéité de timbres. Haydn lui a donné une structure qui est restée quasi inchangée avec un :

- ◇ 1^{er} mouvement : forme sonate
- ◇ 2^e mouvement : adagio, plus lent
- ◇ 3^e mouvement : menuet, trio ou scherzo (allegro)
- ◇ 4^e mouvement : rondo varié (allegro moderato)

A partir de Haydn et de Mozart, le quatuor devient le genre le plus en vogue du répertoire de musique de chambre. « C'est un tout se suffisant à lui-même, dans une perfection spécifique » (*Bernard Fournier*).

Compositeur de la période classique, **Joseph Haydn** (Leipzig 1732 – Vienne 1809)

est né dans une famille modeste et mène pendant quelques années une vie difficile. Puis il compose en 1757 ses premiers quatuors à cordes qui établiront sa renommée (Il en composera 84) Vers 1781, Haydn rencontre Mozart, de 24 ans plus jeune que lui. Ils exerceront une forte influence l'un sur l'autre. Il est arrivé qu'ils jouent ensemble en quatuor dans les salons de Vienne.

Dès 1797, la célébrité de Joseph Haydn ne cesse de s'accroître dans toute l'Europe. Haydn a marqué de son génie la période classique. Il est l'un des plus grands compositeurs de l'histoire.

Son quatuor « *Lever de soleil* » tire son nom des premières mesures de l'Allegro jouées par le 1^{er} violon de manière ascendante. Le violoncelle reprendra le thème de manière descendante figurant le coucher du soleil.

Félix Mendelssohn, (Hambourg 1809- Leipzig 1847)

compositeur de la période romantique, est né dans un milieu aisé juif dont la famille, foyer intellectuel et artistique réputé, s'était convertie au christianisme. Félix, jeune homme remarquablement doué, a déjà composé à l'âge de 16 ans, 12 symphonies, un octuor, 5 concertos. Le style musical de Mendelssohn est très lyrique et très travaillé. Il est l'un des plus talentueux musiciens du XIX^e siècle aussi bien en tant que compositeur, que pianiste et que chef d'orchestre.

Son opus 81 est un quatuor posthume inachevé, avec seulement deux mouvements « *andante et scherzo* », composé en 1847

Franz Schubert, (Vienne 1797- Vienne 1828)

compositeur de la période classique et romantique. Il écrit d'abord pour le piano (dès 1810), puis pas moins de huit quatuors à cordes, quelques ouvertures et des lieder. En 1812, il devient l'élève d'Antonio Salieri. En 1814, à 17 ans, il compose, après une symphonie, son premier opéra, sa première messe et son premier chef d'œuvre dans le domaine du lied. Schubert abandonne sa profession d'instituteur et vit chez des amis consacrant sa vie à la composition et à des réunions musicales, les « *schubertiades* », rencontres amicales où ses *lieder* connaissent leurs premiers succès.

Schubert meurt très jeune, à 31 ans. Pendant sa courte vie, il a composé plus de mille œuvres dont le quatuor à cordes n.13, dit « *Rosamunde* » en 1824. Influencé par Haydn et Mozart, son art est cependant très différent. Il s'est frayé son propre chemin. Le style de Schubert pourrait se définir comme le dit Bernard Fournier : « une musique à l'écoute de l'instant ». Il est l'un des plus grands compositeurs du XIX^e siècle.



Gestion des déchets : comment diminuer nos tonnes d'ordure ?

Impressionnants, les quantités de déchets que les habitants de notre commune ont générés en 2007 ! Voici quelques chiffres qui vous en donnent une bonne idée :

Les déchets incinérés :

Ordures ménagères :	350 tonnes	Objets encombrants :	23 tonnes
---------------------	------------	----------------------	-----------

Les déchets recyclables :

Papier / carton :	57 tonnes	Verre :	44 tonnes
-------------------	-----------	---------	-----------

Ferraille :	18 tonnes	Huiles usées :	1240 kg
-------------	-----------	----------------	---------

Branches :	805 m3	Gazon / feuilles :	804 m3
------------	--------	--------------------	--------

Textile, piles, PET, quantité non estimées

Le souhait de la Municipalité est de diminuer les tonnages des ordures ménagères dont les coûts d'incinérations sont élevés, afin de ne pas augmenter le coût de la taxe de base qui tient compte de ceux-ci. Pour cette raison nous vous invitons à mieux trier tout ce que l'on jette et de ne pas mettre de verre, de papier, carton ou autres objets étrangers recyclables dans les sacs poubelles et de les diriger dans les containers prévus à cet effet.

Situation de la déchèterie intercommunale

Les communes de Commugny, Chavannes des Bois et Tannay ont travaillé sur ce projet situé au Bois de la Mette sur le territoire de Commugny, censé abriter la future STEP intercommunale, l'extension de la place de compostage et la déchèterie. Un préavis négatif du canton concernant la déchèterie à cet endroit a été formulé dont les raisons principales sont liées aux problèmes de circulation que cela engendrerait dans cette zone. Pour palier à ce problème le groupe de travail a pris l'initiative de contacter un propriétaire privé possédant une parcelle mieux située géographiquement pour les 3 communes et plus facile d'accès qui serait d'accord de négocier. Les démarches nécessaires sont lancées auprès du canton pour examen de la dite zone.

En parallèle, une étude de mise en place d'un concept de récupération des déchets verts dit de porte à porte est en cours, de même que la mise en place de différents d'éco-points, ceci dans le but de rationaliser et de réduire les nuisances liées aux circulations.

Le Centre de Défense Incendie et de Secours Terre Sainte (CDISTS) recrute !

Le Centre de Défense incendie n'a pas chômé l'an dernier ! Les quelques chiffres qui suivent vous donneront une idée de l'activité 2007 du CDISTS. Le Centre est composé d'un effectif de 62 astreints réparti en 6 sections soit 4 sections DPS (détachement de 1^{ère} intervention) et 2 sections DAP (détachement d'appui). Le commandement est assuré par le Capitaine P. Girardi.

Le CDISTS dispose d'une flotte de 10 véhicules équipés pour les différents types d'interventions. En 2007, l'acquisition d'un camion-nacelle pour assurer les sauvetages a été nécessaire pour remplacer l'échelle mécanique devenue obsolète. Durant l'année, le CDISTS a effectué 16 exercices représentant 1910 heures, auxquelles il faut ajouter 625 heures de formation et de conduite des véhicules dont les 2/3 pour le nouveau véhicule camion-nacelle.

Le Centre est sorti 182 fois, représentant un total de 1638 heures, en grande majorité pour des cas d'inondations causées par de violents orages durant l'été, des feux et des alarmes automatiques avec un total de 1639 heures. A ceci il faut ajouter différentes prestations de services pour la surveillance du Théâtre de Terre-Sainte, la Fête nationale, soit 209 heures.

Le principal souci actuel est le recrutement de nouveaux sapeurs pour remplacer les départs naturels ou de force majeure, afin d'assurer un effectif d'une soixantaine d'astreints. Les personnes qui seraient intéressées d'intégrer le CDISTS sont priées de prendre contact avec le Cp. P. Girardi Tél. **079 202 01 58** qui vous donnera les renseignements que vous désirez à ce sujet.



Jacky Kaltenrieder
Municipal

NOUVELLE SIGNALISATION POUR LA ROUTE DE ST-CERGUE!

La RC2b, plus connue sous le nom de route de St- Cergue pose, depuis de nombreuses années, un problème de trafic ou plus exactement de vitesse de trafic, tant la rectiligne de Com-mugny à Tannay incite à dépasser allègrement la vitesse de 50km/h prescrite sur ce tronçon. La Municipalité en accord avec le département des routes cantonales a mis en place un marquage spécifique, comme ceci s'est fait dans d'autres communes ou à la rue centrale à Lausanne, délimitant de manière visible les voies de roulement dédiées aux véhicules. Espérons que ces marquages seront dissuasifs et inciteront les automobilistes à la prudence !

CONFERENCE DE BERTRAND PICCARD A TANNAY LE 10 AVRIL 2008



Le 10 avril dernier, de retour de Bruxelles où il venait de s'exprimer devant le parlement européen Bertrand Piccard nous a fait l'honneur de venir nous parler de ses expériences et de sa vision de notre pays et du monde pour le 21ème siècle.

Dressant un constat sans complaisance et sur un mode qui se voulait malgré tout optimiste, Bertrand Piccard a encouragé chacun à utiliser les énergies renouvelables et a lutter contre la misère dans le monde, source de bien des maux qui enlaidissent notre planète.

Il a encouragé en particulier les jeunes générations à prendre leurs responsabilités et à se comporter en entrepreneurs. A l'instar d'un vol en

tants de Terre Sainte sont venus nombreux écouter notre conférencier. Ils étaient plus de 500.

Chaleureusement applaudi, Bertrand Piccard a ensuite dédié son livre « une trace dans le ciel », vente qui a un remporté un vif succès.

Le produit de la vente est affecté à la fondation Winds of Hope, dont Bertrand Piccard



ballon, où il est possible de maîtriser son altitude mais pas la direction prise, il nous recommande de savoir « lâcher du lest », prendre de la hauteur, repartir sur de nouvelles bases, même si la nouvelle voie prise présente nombre d'incertitudes. A l'arrivée beaucoup de satisfactions nous attendent.

est le président, qui lutte contre le Noma, maladie horrible et répandue dans le tiers monde, due à un manque d'hygiène et d'éducation et emblème d'un combat à mener pour la sauvegarde de notre planète.

B.B.

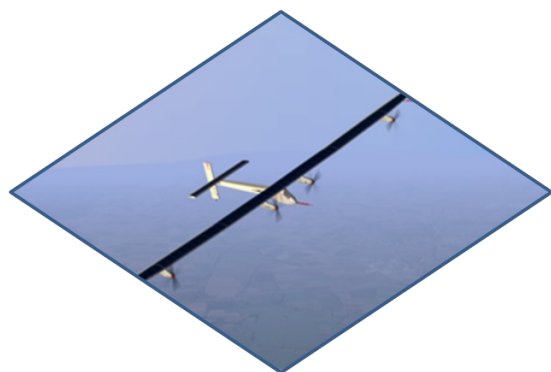
Ceux qui se passionnent pour ses projets trouveront plus d'informations sur les sites.

www.tannay.ch

www.solarimpulse.com

www.windsofhope.org

Les Tannayrolis et les habi-





L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NOUS

Après 25 ans notre nouveau plan général d'affectation (PGA) a été mis à l'enquête du 25 avril au 25 mai 2008. Il remplacera celui du 4 mars 1983.

La réflexion sur la révision du plan général d'affectation (PGA) a été amorcée à partir de 1995, sa mise à jour effective a débuté en 2001, elle découle logiquement du plan directeur communal (PDC) approuvé par le conseil d'état le 1er mai 2005. Notre projet de PGA a été approuvé par le service du développement territorial au début mars 2008

Qu'y a-t-il de nouveau?

Le nouveau plan général d'affectation (PGA) et son règlement ont été modifiés sur la base des éléments suivants :

- à Adaptation de la réglementation et du statut légal du sol aux nouvelles données du territoire.
- à Elaboration de dispositions et de règles répondant aux objectifs de la Commune.
- à Prise en compte de l'évolution des législations fédérales et cantonales en matière de protection du patrimoine naturel et construit

Par ses remarques et suggestions, la commission d'urbanisme communale a pris une part importante dans l'élaboration du PGA mis à l'enquête. Une présentation au public a été organisée par votre municipalité le 28 avril devant un public nombreux, preuve de l'attachement des Tannayroli à leur village et à leur commune.

Les oppositions sont au nombre de 11 et les remarques de 4. Traitées de manière objective par votre municipalité et votre conseil communal, elles contribueront à peaufiner encore notre PGA dans l'intérêt de nos habitants. Avec l'aide de M. Jean-Pierre Ortis, architecte urbaniste et du conseil juridique de notre commune nous travaillons à mettre au point des solutions acceptables pour toutes les parties concernées.

Deux projets importants

Le 23 juin dernier votre conseil communal a accepté le projet de traversée du village présenté par la municipalité, projet visant à rendre le centre du village à nos habitants avec une surélévation de la route ainsi qu'une limitation de vitesse à 20 km/h., il permettra d'améliorer la sécurité des piétons et d'embellir la place du village. Diverses améliorations esthétiques seront apportées grâce à l'implantation de nouveaux arbres et la création d'une placette en lieu et place des anciens vestiaires du football. Le Conseil communal a voté à cet effet un crédit de 364.950 CHF (*voir page 3*)

Un autre projet important concerne notre futur port. Sous la direction de notre syndic M. Hermann Tschopp et du soussigné ce projet sera mené par la seule commune de Tannay. Grâce à l'important travail déjà effectuée par M. Patrick Simon et l'appui du canton qui nous est acquis nous ne doutons pas qu'il sera couronné de succès.

Bien avancés. ces deux projets contribueront largement à embellir notre commune et à améliorer notre qualité de vie. Conscient de votre intérêt, à l'issue des processus de consultations usuelles, le Tannayroli et votre municipalité vous informeront plus en détail de ces dossiers.

Collaboration intercommunale

Au niveau intercommunal nous travaillons activement à finaliser le projet de schéma directeur de Terre Sainte. Il devra également s'harmoniser avec les autres schémas directeurs du nouveau district de Nyon. Ce projet n'est pas encore finalisé. Cependant et pour être en mesure de vous informer efficacement, le comité de pilotage du conseil régional a pressenti le cabinet de communication SMACX à Lausanne. Les premières campagnes d'information structurées devraient débuter au deuxième semestre 2008.

La principale difficulté rencontrée concerne la mobilité.

A la lecture de vos journaux vous aurez appris que notre canton a décidé de collaborer activement avec le canton de Genève pour développer de concert et sans esprit partisan les infrastructures de notre région ce qui constitue une bonne nouvelle et une déclaration d'intention forte.

Beaucoup de travail pour votre municipalité donc. Cependant il est fait avec une forte motivation, conscients des enjeux pour vous tous, nos futurs habitants et bien sûr nos enfants qui d'ici 20 ans devront vivre dans un cadre de vie aussi agréable et favorable que celui que nous connaissons d'aujourd'hui.



Bertrand Bory,
Municipal

Le Tannayroli



Extraits du procès-verbal du Conseil communal du 23 juin 2008

Le Conseil communal dans sa séance du 23 juin 2008 a décidé ce qui suit :

- Il a accepté les préavis relatifs à :
- l'augmentation de plafonnement des cautionnements selon le préavis 31, pour la législature 2006-2011
- a adopté les comptes 2007 selon le préavis 29
- a accepté le crédit de CHF 364'950 selon le préavis 30 relatif à l'aménagement de la traversée du village

Le Conseil a procédé parallèlement à la réélection du bureau et de son Président, Monsieur Gilbert Caillet

Prochain Conseil :

**En Automne à une date non encore fixée
à la Salle communale de Tannay**

Visitez le site de la commune ! www.tannay.ch !

Régulièrement mis à jour, le site de la commune de Tannay vous donne toutes informations utiles concernant vos démarches administratives. Il vous informe également sur les manifestations à venir dans notre commune et en Terre Sainte, sur les services publics à votre disposition, sur nos sociétés, sur nos autorités et sur tout ce qui touche de près ou de loin à la vie de notre village. Prenez l'habitude de le consulter régulièrement sur www.tannay.ch !



Bientôt, sur ce site, un forum ouvert au public vous donnera également la possibilité de nous faire part, en ligne, de vos remarques et suggestions.



Le Tannayroli

Le Tannayroli

Rédaction, Articles & photos :

† Henri Rapin
Jacques Kaltenrieder,
Serge Schmidt,
Patrick Simon
Hermann Tschopp
Françoise de Courten
Jean-Louis Jacquinod

Conception & mise en page :
Patrick Simon

Impression : TEX Genève

Abonnement CCF journalier auprès de la Commune

Dès le 1er août, notre Commune mettra à disposition deux abonnements CCF journaliers pour le prix de CHF 40.00/pièce. Ceux-ci vous permettront de voyager à forfait dans toute la Suisse en vous donnant la possibilité d'utiliser les CCF mais aussi la CGN ou les cars postaux.

Nous vous invitons à réserver vos abonnements suffisamment à temps mais au minimum 48h à l'avance, si vous envisagez un déplacement car l'expérience nous a montré que ces abonnements sont largement plébiscités par la population.



Naissances

Le 2 janvier 2008 Rafael Anzile
Le 21 janvier 2008 Alicia Anna Anastassia Lejnev
Le 24 février 2008 Ludovica Giulia Di Cesare
Le 11 avril 2008 Ysaline Céliane Zora Hottinger

Mariage

Le 12 avril 2008 Madame Françoise Nathalie Diehl et Monsieur Marc Haury